

0400005N
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE JEAN ROSTAND
AVENUE JEAN ROSTAND
40130 CAPBRETON
Tel : 0558721196

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CHARTE D'UTILISATION DU FONDS SOCIAL

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 01/02/2019

Réuni le : 12/02/2019

Sous la présidence de : Michael Dordain

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les principes d'utilisation du fonds social.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

FONDS SOCIAL : le Conseil d'Administration valide les principes d'utilisation du fonds social, dans le cadre de l'autonomie de l'EPLÉ et dans le respect des orientations ministérielles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0